

BRETAGNE

LES DOLMENS DE SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF

Par M. P. de Lisle du Dreneuc.

En suivant la vallée qui descend du bourg de Saint-Michel jusqu'à la mer, on trouve à gauche de grandes dunes couvertes de bois de pins, à droite une falaise dont les roches découpées ont de belles teintes roses ou d'un gris d'argent. Quelques villas égaillées çà et là dans le vallon ou campées sur les hauteurs, forment avec le village du Rédois une petite station de bains de mer très modeste, mais qui, par cela même, a un charme tout particulier.

I. — ALLÉE COUVERTE DU CORPS DE GARDE.

Le long du chemin qui borde la falaise, au nord du Rédois, j'ai trouvé une allée couverte qui jusqu'ici n'avait jamais été signalée. Elle est adossée à une ancienne maison de garde-côte et traverse en entier le petit champ qui entoure cette maison.

La longueur totale de cette galerie est de 15 m. 80 ; son orientation est nord-sud. En commençant par le nord j'ai noté : 1° une table de 2 m. 71 sur 1 m. 90, supportée par deux montants et adossée au fossé ; 2° quatre supports formant un petit couloir de 1 m. 10 de large ; les deux montants les plus rappro-

chés de la table sont en poudingue ferrugineux, ils mesurent : celui de l'ouest, 1 m. 05 sur 90 c. et 30 c.; celui de l'est, 1 m. 20 sur 1 m. 25 et 32 c. Les deux autres ont 1 m. 10 de haut.

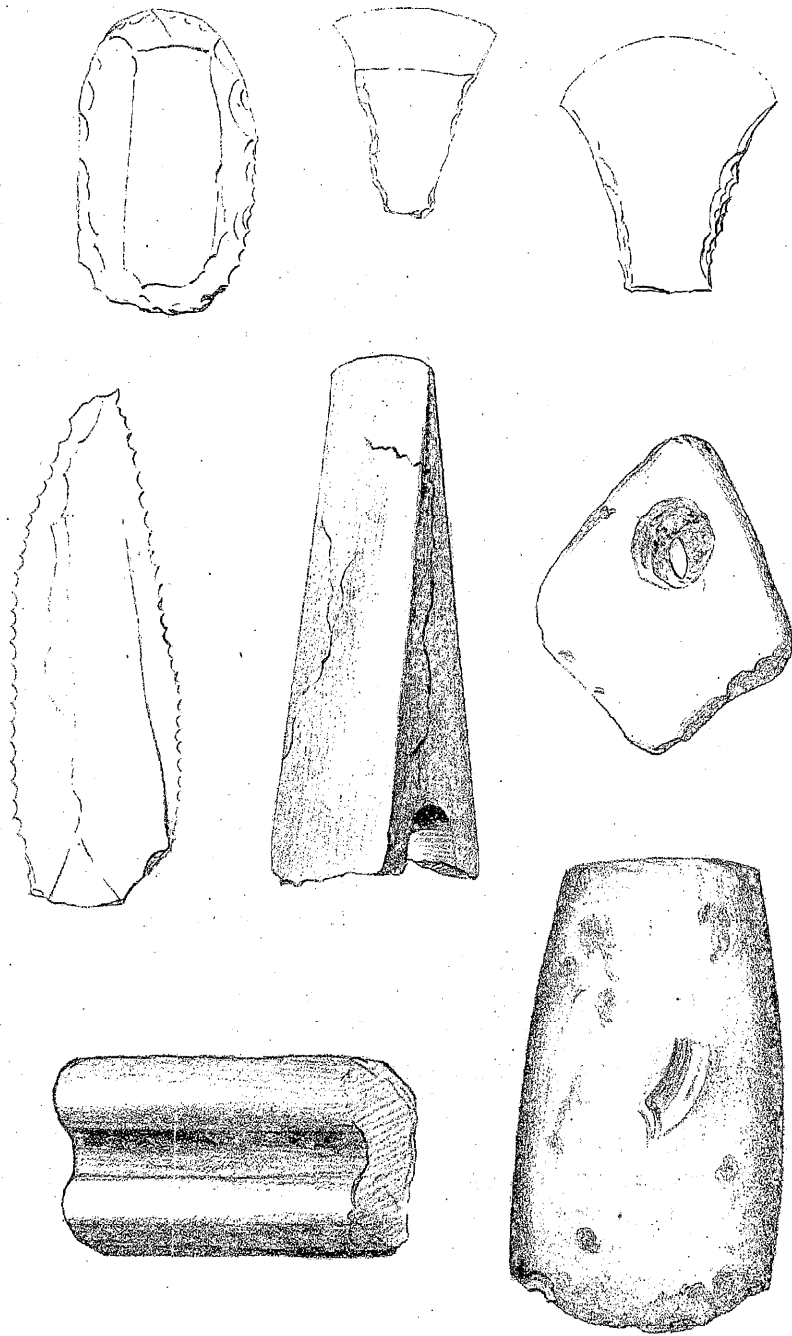
Puis, à peu près dans le prolongement de cette crypte, une série de tables et de montants en place ou abattus ; la dernière table au midi est énorme. Le fossé la recouvre en partie et elle semble avoir été rejetée en dehors de l'axe de la galerie ; sa largeur est de 2 m. 50. Vers le centre, une autre table mesure 2 m. 25 sur 1 m. 50, et 30 c. d'épaisseur.

Les travaux opérés, pour déblayer le fond de ce monument, ont mis à jour quelques fragments de poteries en terre grossière, mal cuite, et des éclats de silex.

II. — LES DOLMENS DU GRAND-CARREAU-VERT.

En explorant les grandes pièces de terre qui commencent en cet endroit et dominant les falaises de Saint-Michel, je trouvai une sorte de butte couverte de broussailles, d'où sortaient de longues pierres blanchâtres, redressées les unes par-dessus les autres comme les glaçons d'une banquise ; çà et là des blocs se dressaient tout droits ou, couchés à terre, disparaissaient à demi sous les ajoncs.

Pendant que j'examinais ce bizarre enchevêtrement de mégalithes, une bonne femme s'était approchée et suivait curieusement mes investigations. Elle m'apprit que, dans le pays, on nomme ces pierres : *les Roches du Pont-du-Diable*. « Il paraît
« qu'autrefois Gargantua voulut bâtir un pont d'une lieue de long
« par-dessus la rivière de Loire ; pour cela, il s'en fut quérir de
« grosses roches dans le bas pays de Retz et vint les poser là,
« en ayant soin de les piquer debout pour mieux les retrouver.
« Mais quand il revint, les pierres avaient pris en terre et jamais
« il ne put venir à bout de les arracher. De colère, il jeta là
« toute sa charge de cailloux, pêle-mêle, les uns sur les autres,
« comme vous les voyez là, et oncques depuis le grand pont de
« Loire ne s'est bâti. »



P. de Lisle du Dreneuc. del.

De cette légende je tirai comme conclusion qu'une partie des pierres étaient solidement fichées en terre et enfoncées verticalement, et que les autres étaient jetées ou plutôt posées dessus. De là à deviner une construction dolménique, il n'y avait qu'un pas. La bonne femme me donna en outre un renseignement non moins précieux; le champ où était cette butte, et que l'on appelle, je ne sais pourquoi le *Grand-Carreau-Vert*, appartient à M. Th. Grizolle, propriétaire à Saint-Michel, dont la parfaite obligeance m'était bien connue. M. Grizolle m'accorda, en effet, très aimablement l'autorisation de fouiller sous ses grosses roches, et je suis heureux de lui en témoigner ici ma vive reconnaissance.

Mes fouilles commencèrent le 20 juillet 1883. Après avoir fait enlever les ronces et une partie des terres qui couvraient le dessus de la butte, je me trouvai en face d'un monument si bizarre de forme qu'un plan peut seul en donner idée. Il se compose de quatre *cella* séparées, adossées à une galerie très étroite et sans ouverture pour y correspondre. L'ensemble couvre plus de vingt-cinq mètres de terrain. (Voir planche A.)

Commençant par la partie sud, j'avais à ma gauche une petite chambre ouverte d'un côté, et à droite une allée dolménique contiguë à la chambre, mais bien fermée par un montant posé en travers. Je déblayai d'abord la *cella* dont l'ouverture était toute faite: au fond et à l'est, deux larges pierres piquées debout formaient un angle droit; le montant du côté opposé était placé de biais, de façon à venir rétrécir l'entrée. Cette petite loge une fois débarrassée des terres qui la remplissaient, je ne trouvai aucun passage communiquant avec la galerie.

Je repris alors par la pierre qui servait de clôture et je fis dégager jusqu'à moitié de leur hauteur les supports de la galerie. J'eus ainsi devant moi une allée étroite, rectangulaire, composée de sept supports et recouverte en partie par une table très épaisse, reposant sur quatre montants. Ses dimensions sont de 3 m. 25, sur 1 m. 40 au sud et 95 c. à l'autre extrémité.

Toute la partie du haut était remplie d'une énorme quantité

de pierres de grosseur variée et formant une couche d'environ 60 centimètres ; au-dessous, s'étendait une épaisseur de 10 à 15 c. de terre végétale, légère, pulvérulente, qui sans doute avait filtré à travers les interstices des moellons. La brise de mer s'engouffrant dans le conduit formé par le dolmen, soulevait des nuages d'une poussière fine, insupportable, même aux yeux d'un archéologue. Quand cette terre eut enfin disparu, nous vîmes comme une assise d'un terreau compact, dont la couleur rougeâtre nous inspira la plus vive confiance. C'est, en effet, dans cette couche solide, non remaniée et d'un aspect tout spécial, que sont encastrés la plupart des objets funéraires de nos dolmens. Je ne m'explique pas bien sa formation, mais sa couleur rouge doit être produite par l'action du feu.

Pour en finir avec l'énumération des couches, disons qu'au-dessous de ce terreau s'étend un lit d'argile jaune pâle, battue comme l'aire d'une ferme bretonne, et qui couvre le fond de tout le monument ; cette terre est plaquée sur le sol naturel et devait être déjà solidifiée quand on a déposé les objets funéraires dans le dolmen, car ils étaient tous placés dessus sans y adhérer.

Nous venions à peine d'effleurer le dessus de la terre rouge lorsqu'un coup de pioche fit tout à coup rouler un gros vase, rond comme un boulet de canon et tellement dur que le choc le fit sortir de son alvéole de terre sans presque l'entamer ; il est en argile rugueuse couleur d'ocre et à première vue ressemble assez à une vieille tête de mort (2^e, pl. C). Cette trouvaille nous avertit de nous tenir sur nos gardes et laissant les piocheurs s'escrimer sur une partie moins avancée du monument, nous continuons seuls la minutieuse besogne du triage des terres.

Auprès du vase et à un peu plus de profondeur, nous trouvons une lame en silex jaune transparent, dont tout un bord est finement dentelée de petites encoches régulières, tandis que l'autre côté est tranchant comme le fil d'un rasoir. (Pl. B.)

En face, le long de la paroi de l'est, un petit gobelet à fond plat, en terre rosée, parsemée de graviers de quartz ; il est gauchement pétri et manque d'aplomb (le 6^e, pl. C). Dans l'angle du

fond, une jolie flèche à tranchant transversal, évidée sur les bords par de petites retouches et taillée en croissant vers le bout. Tout auprès, un peu plus vers le centre, je déterre un objet singulièrement dépaycé dans ce milieu néolithique ; c'est un beau grattoir double du type solutréen le plus caractérisé. Comment ce grattoir des cavernes de l'époque du renne se trouve-t-il au fond d'un dolmen ? J'ai constaté le fait, mais je ne me charge pas de l'expliquer. Notons toutefois que le silex dont est formé cet outil est d'un violet sombre et bien différent de la substance des autres lames. Plusieurs grattoirs semblables ont également été trouvés dans des dolmens, à peu de distance de celui-ci ; ils ont été décrits par M. le baron de Wismes. (Pl. B.)

En palpant les terres amassées le long du premier montant qui soutient la table, nous rencontrons la surface ronde et polie d'un énorme vase. Il était tourné de côté, l'ouverture collée sur la paroi du montant. Après avoir dégagé à la pointe du couteau les terres qui l'englobaient, nous soulevons avec des précautions maternelles ce doyen de la poterie celtique ; sa taille est exceptionnelle. Un des plus grands vases signalés par M. du Chatellier, est celui du monument de Kerugou en Plomeur (¹), il mesure 230 m/m. Celui-ci est plus grand encore et dépasse 240 m/m. Il est très haut de bord et rappelle un peu la forme de ces *pones* à faire la lessive que l'on voit aux environs de Guéméné. Des oreillons placés sur les côtés et percés d'un trou devaient servir à passer une lanière pour former l'anse de ce baquet de terre ; il ne reste qu'un de ces appendices ; sa longueur est de 38 m/m, et il est marqué d'une encoche horizontale. (Pl. C.)

Tout auprès et posée de la même façon, se trouvait une coupe en terre violacée, semée de petites paillettes de mica argenté. Elle est tellement ronde qu'elle ne touche que par un point lorsqu'on la met sur une surface plane ; à moins qu'on ne lui ait

(¹) Exploration des monuments de Kerugou, Kerflant, Penarmenez et Kervillac, par Paul du Chatellier, in-8°. Saint-Brieuc, 1877.

donné jadis un support, je pense qu'elle devait être aussitôt vidée que remplie. — Près de ces deux vases étaient enfouies deux lames en silex translucide, et une sorte d'amulette percée d'un trou, ayant un peu l'apparence d'une vertèbre pétrifiée.

Nous avançons dans la galerie et l'espace nous manquait de plus en plus ; le passage n'avait que 0 m. 95 de large et il était difficile de se mouvoir dans cet étroit caveau. Encore un des montants, écrasé sous le poids de la table, s'était affaissé à l'intérieur et menaçait de laisser tomber la lourde charge qu'il soutenait. Il nous fallut de grandes précautions pour continuer nos recherches ; mais jamais dolmen ne nous avait présenté une si riche *moisson* de poterie. En outre des quatre vases décrits plus haut, nous y avons successivement trouvé : 1° Une urne très fine de pâte, en terre noire et si régulière de forme qu'elle semble avoir été faite à la tournette ; cependant, on ne remarque pas à sa surface les stries horizontales que produit ce genre de travail. Arrondie à la base, elle se rétrécit près de l'ouverture, et ses bords se recourbent extérieurement. Largeur, 0 m. 122 ; hauteur, 0 m. 86. 2° Un vase conique, en forme de pot à fleur, dont la pâte mal triée et inégalement pétrie est semée de graviers blancs. 3° Une large écuelle en terre brune, peu cuite, cassante ; on voit sur la panse l'empreinte d'une ligature faite avec des herbes et qui a dû servir à la soutenir pendant la dessiccation pour lui conserver sa forme ronde. 4° Un pot en terre de couleur rosée extrêmement épais et du travail le plus élémentaire. Il a une forme particulière et que je n'ai vue à aucun vase de nos dolmens bretons ; la base s'élargit et les bords sont tout droits ; en coupe, il rappelle un peu le profil d'un bonnet de juge. Malheureusement, il est en fort mauvais état. (Voir pl. C.)

Enfin, cinq autres vases, dont deux avec des oreillons pointus sur le côté, trouvés par morceaux et trop incomplets pour pouvoir être restaurés.

En somme ce petit couloir contenait treize vases plus ou moins entiers, enfouis dans le terreau rouge de la dernière couche.

Cette galerie et la première chambre étant creusées jusqu'au fond, nous avons déblayé méthodiquement les trois autres loges. Mais je passerai sur les péripéties de ces fouilles, beaucoup moins attrayantes pour le lecteur que pour le chercheur ; en voici le résultat sommaire :

Dans la crypte du nord-ouest, recouverte par une grande table plate, nous avons trouvé : une hache en silex blanc, marbré de brun, d'un beau poli, mais éclatée au tranchant. 2 flèches à tranchant transversal ; un outil en silex, très épais, triangulaire et couvert de petites retouches sur les bords. La pointe est usée et luisante ; c'est un éclatoir ou (*arrow-flaker*), absolument semblable à celui que décrit sir John Evans (p. 406, *des Ages de la pierre*). Puis, quatre poteries en terre grossière, l'une de grandes dimensions ; toutes sont brisées et incomplètes. Enfin un polissoir à main, en grès rugueux, avec une profonde rainure au centre. (Voir pl. B.)

La petite chambre fermée par un montant horizontal, dans l'axe de l'allée, ne contenait que quelques éclats de silex, des fragments de poteries et un bloc de terre cuite couleur de brique.

J'ai terminé par la crypte de l'est, qui est en retour d'équerre sur la galerie. Elle contenait : 1° une hache-marteau percée d'un trou d'emmanchement presque droit ; elle est en roche tellement altérée qu'elle ressemble à de l'argile durcie ; la surface est unie et luisante, mais s'enlève par écailles. (Pl. B.) 2° Un couteau en silex noir ; un petit vase en terre rugueuse, pétrie à la main. 3° Les fragments d'une urne en forme de calice, en terre rouge ; le côté d'un vase en terre noire, percé d'un trou rond, bien régulier. 4° Un plateau ou couvercle dont les bords sont brusquement repliés, formant ainsi une sorte de carène sur le pourtour ; (brisée). Des percuteurs en quartz et des silex.

Vers le centre du monument, un couteau en silex gris, terminé par une pointe triangulaire, a été trouvé par notre excellent collègue M. X. de la Touche, qui nous avait activement aidé dans la dernière partie de nos recherches.

On peut juger, par l'inventaire qui précède, de la richesse de

cette allée couverte, qui ne contenait pas moins de 18 poteries et de 16 outils, armes en silex et haches en pierre polie.

Remarquons une différence assez accentuée entre l'industrie dolménique des deux régions, si voisines pourtant, que sépare la Loire : ici, dans le pays de Retz, les poteries les plus nombreuses sont les vases à fond bombé, les écuelles grossières en demi-sphère. De l'autre côté de la Loire, nous trouvons des urnes en forme de calice, décorées de rayures ou d'incrustations en pâte blanche. — Les monuments, examinés dans leur ensemble, varient également d'un côté à l'autre du fleuve. Dans la région pornicaise, les allées couvertes ont des plans compliqués ; de doubles caveaux accompagnent la galerie centrale, dessinant ainsi des croix à deux traverses, ou croix de Lorraine. Sur la rive opposée, nous ne retrouvons rien de semblable ; les allées dolméniques se composent simplement d'une galerie terminée par un caveau. Sans doute ces deux régions, séparées par le grand fleuve, avaient des populations quelque peu différentes, et aujourd'hui encore, il n'y a guère de ressemblance entre le paludier breton de Saillé, le Briéron en bragou-braz, et les paysans vendéens du pays de Retz.

Le Redois, 12 septembre.
